

Quel recours au travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement mondiales ?

16 décembre 2019

Publié en novembre 2019 conjointement par l'Organisation internationale du travail (OIT), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), un [rapport](#) fournit des estimations sur le recours au travail des enfants et au travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, alimentaires notamment. Pour cela, les auteurs utilisent des données de l'OCDE (tableaux internationaux d'entrées-sorties), décrivant les relations entre secteurs producteurs et consommateurs de chaque pays et permettant d'isoler l'impact direct ou indirect d'un secteur spécifique sur l'ensemble de l'économie. Ils les combinent avec 65 ensembles de données probabilistes nationales sur le travail des enfants. Une analyse complémentaire a également estimé le recours au travail forcé, mais les données sont plus limitées et les résultats moins robustes.

Les auteurs montrent qu'il existe un risque non négligeable de travail des enfants dans la production liée aux chaînes d'approvisionnement mondiales, même si celui-ci est nettement plus répandu dans celle destinée à l'économie nationale. Ainsi, ils estiment que 26 % du travail des enfants en Asie orientale et du Sud-Est contribuent aux exportations vers d'autres régions (voir figure ci-dessous), contre 9 % en Asie occidentale et en Afrique septentrionale.

Estimations du travail des enfants et de la valeur ajoutée pour les biens et services exportés et la demande intérieure, par région (2015)



Source : OIT, OCDE, OIM, Unicef

L'analyse empirique fournit également des indications sur les maillons des chaînes d'approvisionnement concentrant le travail des enfants : selon les régions, entre 28 % et 43 % de ce travail contribuent indirectement aux exportations, par l'intermédiaire des secteurs amont (comme l'extraction de matières premières ou l'agriculture). De ce fait, les secteurs agricoles et alimentaires font partie de ceux présentant le risque le plus élevé de travail des enfants dans leur chaîne d'approvisionnement, et ce pour toutes les régions étudiées (voir tableau ci-dessous). En Amérique latine par exemple, 7 % du travail des enfants contribuant à la production alimentaire se font dans le dernier maillon de la chaîne, contre 93 % dans les secteurs en amont (dont 80 % dans le secteur agricole).

Cinq principaux secteurs d'exportation présentant un risque de travail des enfants dans leur chaîne d'approvisionnement, contributions directes et indirectes, par région (2015)

| Region | By DIRECT contributions | By INDIRECT contributions |
|----------------------------------|--|---|
| Sub-Saharan Africa | Agriculture Wholesale and retail Transport and storage Textiles and apparel Food products | Food products Mining, iron energy Basic metals Transport and storage Wholesale and retail |
| Eastern and South-Eastern Asia | Agriculture Textiles and apparel Wholesale and retail Mining, energy Transport and storage | Food products Textiles and apparel Wheat Mining, energy ICT and electronics |
| Central & Southern Asia | Textiles and apparel Agriculture Wholesale and retail Transport and storage Food products | Textiles and apparel Food products Wholesale and retail Transport and storage Other business services |
| Northern Africa and Western Asia | Agriculture Wholesale and retail Transport and storage Mining, energy Accommodation and food | Food products Mining, energy Textiles and apparel Wholesale and retail Agriculture |
| Latin America and the Caribbean | Agriculture Wholesale and retail Accommodation and food Transport and storage Textiles and apparel | Food products Motor vehicles Chemicals Basic metals Textiles and apparel |

Source : OIT, OCDE, OIM, Unicef

Lecture : les contributions directes proviennent du stade final de la production tandis que les contributions indirectes proviennent des intrants en amont de la chaîne d'approvisionnement.

Enfin, les auteurs identifient trois grandes catégories de facteurs de risques : *i*) lacunes dans la législation, l'application de la loi et l'accès à la justice, *ii*) pressions socio-économiques auxquelles sont confrontés les individus et *iii*) conduite des entreprises. Ils proposent un ensemble de recommandations pour les acteurs publics et privés.

Estelle Midler, Centre d'études et de prospective

Source : [OIT](#)